

MÉMOIRE
prébudgétaire
2017

AOÛT 2016



Fédération culturelle
canadienne-française



Fédération culturelle
canadienne-française

450, rue Rideau, bureau 405

Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

info@fccf.ca

FCCF | Mémoire prébudgétaire 2017

À l'intention du Comité permanent des finances : consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017

Diffusion externe, août 2016

Personne-ressource : Maggy Razafimbahiny, directrice générale

FCCF | Mémoire prébudgétaire 2017

Préambule

La Fédération culturelle canadienne-française [FCCF] est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes [CFA] au Canada. Depuis 39 ans, la FCCF rassemble les points de vue et les voix d'organismes provinciaux-territoriaux de St-Jean de Terre-Neuve à Vancouver, et de Windsor à Yellowknife voués au développement culturel. Elle réunit aussi des représentants de regroupements nationaux en théâtre, en édition, en chanson-musique, en arts médiatiques, en arts visuels, un regroupement de réseaux de diffusion des arts de la scène et une alliance de radios communautaires de langue française.

Depuis quelques d'années, différentes études et des statistiques à l'appui ont démontré que le secteur des arts et la culture ainsi que les artistes et les travailleurs culturels constituent des moteurs économiques et des biens sociaux importants. Au-delà des bienfaits que procure la fréquentation des arts et des œuvres culturelles sur le plan esthétique et visuel, sa compréhension de son environnement et comme expression identitaire, le secteur constitue l'un des piliers fondamentaux au développement durable des CFA. D'ailleurs, en mars 2016, le dernier budget fédéral a reconnu ce fait en ne considérant non plus le secteur comme une dépense, mais bien un investissement qui génère des emplois, qui améliore la qualité de vie et resserrent les liens interculturels et intergénérationnels tout en alimentant notre identité canadienne commune.

Aujourd'hui, le gouvernement doit s'assurer que cette reconnaissance demeure en devenant une partie intégrante des politiques et du cadre législatif de notre système canadien afin que les Canadiens et Canadiennes aient accès à un éventail d'œuvres artistiques et d'expériences culturelles qui reflètent, réinventent et façonnent l'identité contemporaine et la diversité culturelle de notre pays.

Nous tenons à remercier le gouvernement du Canada de l'engagement concret et clair lors du dernier budget. En soumettant ce présent mémoire, nous encourageons le gouvernement à renforcer cet engagement en rendant permanents les investissements du secteur et à redynamiser le milieu minoritaire francophone en favorisant des mesures concrètes pour le secteur des arts de la culture et des industries culturelles au Canada.

Résumé du mémoire

La FCCF désire faire cinq recommandations en vue du Budget 2017 qui touche les trois priorités du secteur des arts de la culture et des industries culturelles du Canada :

- Axe 1** | Protéger notre patrimoine culturel
- Axe 2** | Favoriser le recrutement, le maintien et la stabilité des ressources humaines du secteur des arts et de la culture
- Axe 3** | Soutenir les infrastructures culturelles et communautaires

Les recommandations suivantes ont été identifiées en vertu des priorités énoncées par le secteur qui représente près de quelque 3 125 artistes et de 150 organismes artistiques et de développement culturel qui œuvrent dans plus de 250 communautés francophones et acadiennes, partout au Canada.

M. Martin Théberge, président de la FCCF, désire comparaître au nom de la FCCF afin de présenter les recommandations et ainsi témoigner dans le cadre des consultations prébudgétaires qui auront lieu en automne 2016.

Axe 1 | Protéger notre patrimoine culturel

R1 Nous recommandons que le gouvernement du Canada intègre le secteur des arts et de la culture dans les politiques gouvernementales en rendant l'investissement fédéral permanent pour le financement de la programmation et de fonctionnement des organismes ainsi que des réseaux artistiques et culturels de la francophonie canadienne, et ce en l'indexant au coût de la vie.

Les efforts déployés par les organismes voués aux arts et à la culture dans la francophonie canadienne sont énormes, les résultats sont encourageants, et ce, en dépit des enjeux spécifiques à notre secteur dans les CFA. Grâce à ces organismes, la créativité de nos artistes ne cesse de croître et se manifeste dans une vie culturelle et artistique dynamique de nos communautés. Certains hauts lieux de rassemblement culturels et artistiques régionaux sont récurrents et permettent aux artistes de s'exprimer et conquérir ainsi de nouveaux publics.

Pourtant, malgré la reconnaissance du secteur par le nouveau gouvernement dans son premier budget, les programmes auxquels ont accès nos communautés artistiques et culturelles en situation minoritaire n'ont pas été bonifiés. Avec le poids démographique de la francophonie canadienne, les organismes qui s'y rattachent sont nettement désavantagés en comparaison de leurs homologues de la majorité à assumer leurs frais de fonctionnement.

Il faut noter que pour le domaine des médias et des communications, il s'agit d'un enjeu particulièrement important. Alors que les journaux et les radios communautaires de la majorité réussissent à subsister grâce à la vente de publicités, les organismes de ce secteur dans la francophonie canadienne souffrent d'une précarité chronique de financement de base.

Axe 2 | Favoriser le recrutement, le maintien et la stabilité des ressources humaines du secteur des arts et de la culture

À la question 1 | Quelles mesures fédérales aideraient les **Canadiens** en général – et certains groupes en particulier, comme les chômeurs, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes âgées – à maximiser, de la manière qui leur conviendrait, leurs contributions à la croissance économique du pays?

R2 Nous désirons que le gouvernement puisse intégrer une mesure d'investissement pour la dualité linguistique aux ententes avec les provinces et les territoires sur l'éducation en versant aux gouvernements provinciaux/territoriaux des montants réservés à favoriser l'intégration accrue des arts et de la culture à l'éducation de langue française.

Tenons compte du fait que l'école de langue française en contexte minoritaire se distingue des autres écoles par sa double mission soit la réussite éducative des élèves et la construction de leur identité francophone; l'éducation artistique peut leur faciliter l'acquisition d'outils et de moyens pour exprimer cette culture. Pour développer son identité culturelle, le jeune doit avoir des occasions de découvrir et de comprendre tous les aspects de ce qui est propre à sa culture.

Bien qu'il existe des mécanismes qui appuient l'éducation en milieu minoritaire par le biais des ententes fédérales-provinciales territoriales en éducation [relatives à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde] reconnaissant les besoins et défis particuliers et supplémentaires des CFA, le financement octroyé ne reconnaît pas l'apport considérable que le milieu des arts et de la culture apporte à l'éducation.

Donc, le contact avec les artistes de leur milieu joue un rôle important dans le développement de l'identité des jeunes dans la francophonie canadienne, et ce contact doit être appuyé par des mécanismes de collaboration qui favorise une intégration positive des arts et de la culture dans le milieu de l'éducation.

À la question 2 | Quelles mesures fédérales aideraient les **entreprises canadiennes** – de toutes les régions et de tous les secteurs – à atteindre leurs objectifs d’expansion, d’innovation et de prospérité et, ce faisant, à contribuer à la croissance économique du pays?

R3 Nous désirons que le gouvernement fédéral maximise les moyens pour accroître les ressources humaines ainsi que les occasions de formation et de développement professionnels des PME, des entrepreneurs culturels et artistiques artistes qui ont mises à leur disposition, ici au Canada et à l’international en réservant 3,5 % du budget du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts afin d’appuyer des initiatives de la francophonie canadienne.

Le gouvernement a fait savoir ses intentions dans la modernisation des politiques culturelles et nous sommes bien aises de constater que ces initiatives vont dans le même sens que les priorités du secteur. Toutefois, bien que les statistiques illustrent clairement que le secteur des arts, de la culture et des industries culturelles fait partie intégrante de l’économie créatrice du Canada et de sa performance économique globale, la réalité est que les besoins en formation et en développement professionnels des artistes et des travailleurs culturels s’avèrent de plus en plus importants, et particulièrement dans la francophonie canadienne.

Selon une étude [[Un regard actuel sur la situation des artistes dans la francophonie canadienne](#)] : 3 125 artistes francophones ont déclaré un revenu tiré de leur profession artistique comparativement aux 119 045 artistes canadiens. Leurs revenus moyens tournent autour de 25 000 \$, alors que celui de la population active canadienne se situe autour de 37 000 \$.

Cette situation occasionne des défis de taille en matière de recrutement, de maintien et de perfectionnement du capital humain, ainsi que pour la valorisation de ce choix de carrière. Afin de pouvoir créer, diffuser et rayonner à leur plein potentiel, les artistes doivent avoir accès aux fonds de création et les intervenants en arts et culture doivent maîtriser certaines compétences de base et pouvoir continuer de se parfaire et de se renouveler tout au long de leur cheminement professionnel.

Axe 3 | Soutenir les infrastructures culturelles et communautaires

À la question 3 | Quelles mesures fédérales feraient en sorte que les **collectivités urbaines, rurales et éloignées du Canada** permettent à leurs résidents de contribuer comme ils le souhaitent à la croissance économique du pays et aux entreprises de prendre de l’expansion, de prospérer et de s’assurer une clientèle nationale et internationale afin de contribuer à la croissance économique?

R4 Nous demandons que le gouvernement fédéral puisse étendre l’engagement financier au Fonds du Canada pour les espaces culturels au-delà de 2017.

La fréquentation des lieux professionnels permet de découvrir d’autres foyers de francophonie dans leur communauté autre qu’aux instances traditionnelles telle que l’école : les CFA devraient être en mesure de vivre leur situation linguistique là où ils le désirent au sein de leur communauté locale. Les CFA ont besoin d’espaces qui répondent réellement aux besoins de la communauté locale.

Le financement non récurrent d’une année à l’autre fragilise les infrastructures culturelles qui permettent d’abriter les productions artistiques, d’accueillir et de fidéliser le public et, ce faisant, de consolider une identité collective forgée par l’expérience commune de l’art. Des fonds doivent servir à des projets de rénovation, d’agrandissement et d’amélioration des infrastructures communautaires et culturelles ainsi qu’à assurer leur maintien.

R5 Nous recommandons au gouvernement fédéral que le nouveau programme visant à élargir et à améliorer les services à large bande puisse assurer une équité pour les communautés rurales et éloignées de la francophonie canadienne.

Comme pour toute autre industrie, l'accès aux marchés pour nos industries culturelles est tributaire de différents facteurs qui englobent des stratégies de développement de publics, de renforcement des infrastructures physiques et financières, des mesures et des moyens pour stimuler leur compétitivité. Dans un monde en constante évolution dans lequel les avancées technologiques et numériques influencent grandement la diffusion et la production des produits culturels, et dans certains cas, reçoivent les approches traditionnelles de l'expression artistique, force est de conclure que les paramètres de notre secteur en pleine effervescence doivent être renforcés.

Ainsi, le rendement économique du secteur artistique et culturel est l'un des facteurs majeurs qui justifient la nécessité d'allouer les ressources adéquates pour le développement durable des capacités des artistes de créer et d'innover.

Conclusion

La FCCF l'a maintes fois répété : « le bien-fondé des investissements gouvernementaux en arts et la culture dans la francophonie canadienne sont nombreux et sans équivoque ». Tant pour des besoins imposés par l'environnement que par la nature même de l'industrie créatrice et innovatrice dans laquelle nous transigeons, de prendre en considération les recommandations susmentionnées aura pour effet de consolider le rôle d'un secteur en constante évolution comme étant non seulement un moteur socio-économique de développement des CFA, mais aussi également un des ambassadeurs de la culture franco-canadienne au-delà de nos frontières.

Les nombreuses retombées découlant d'un appui aux arts et à la culture assurent des occasions indispensables à la construction et à l'affirmation identitaire de 2,6 millions de locuteurs francophones qui ont pour désir de vivre leur identité linguistique et culturelle.

- Fin du document -